

Réunion publique du Conseil de quartier Manin Jaurès
19 juin 2013 - 19h30
Ecole élémentaire 4 rue Goubet 75019 Paris

Réunion animée par **Nicolas NORDMAN**, Délégué du Maire pour le quartier Manin Jaurès.



ORDRE DU JOUR

- **Point d'information sur l'état d'avancement des principaux projets du quartier :**
Aménagement Ourcq/Jaurès
Ouverture prochaine de la Philharmonie
Réhabilitation du parc des Buttes-Chaumont
- **Ouverture du Stade Ladoumègue :** présentation du projet, en présence de Jean VUILLERMOZ-adjoint au Maire de Paris chargé du sport et conseiller délégué auprès du Maire du 19e
- **Questions diverses**

OUVERTURE DE NICOLAS NORDMAN

Nicolas NORDMAN est adjoint au Maire du 19ème, chargé des affaires scolaires et périscolaires et délégué du Maire pour le quartier Manin Jaurès.

Il informe les habitants qu'il s'agira sans doute de la dernière réunion publique de l'année 2013 en raison de l'ouverture de la période de réserve électorale (les réunions publiques reprendront au printemps 2014) et les remercie pour leur participation aux réunions des Conseils de quartier.

- **Point d'information sur l'état d'avancement des principaux projets du quartier :**

Aménagement Ourcq/Jaurès :

Ce projet ambitieux, à mi-chemin de réalisation, a plusieurs objectifs :

- Éradication des poches d'insalubrités (démolition/reconstruction et réhabilitation d'immeubles) et réalisation de logements aidés et non aidés,
- Préservation et développement d'activités et commerces dont la restructuration des voûtes sous la petite ceinture,
- Réalisation d'espaces verts,
- Recomposition des espaces publics (équilibre entre les circulations douces, les transports en commun et la circulation automobile),
- Production d'immeubles à forte valeur ajoutée environnementale (intégration du plan climat de Paris et certification Habitat et Environnement).

Ce projet concerne une surface de 4 hectares avec au programme : 400 logements (193 en accession et 207 sociaux dont 134 pour jeunes travailleurs), 188 logements étudiants, des activités économiques et commerciales: 8 724 m² dont 1 300 m² dans les voûtes sud, ainsi que des espaces verts (terrain de sport, jardins partagés) de 1 800 m² et enfin, une crèche de 1 150 m².

Certains lots sont déjà livrés ou en cours de livraison (foyer de jeunes travailleurs, 85 logements étudiants avec locaux d'activités, réhabilitation de logements sociaux et commerces existants ainsi que les jardins partagés), les autres livraisons sont prévues pour le deuxième trimestre 2013, été 2014 et second trimestre 2015.

Questions et remarque sur ce point d'information :

Savez-vous quels seront les commerces en rez-de-chaussée des immeubles ?

Il y aura un Simply Market, une polarité commerciale au croisement Ourcq/Thionville avec des commerces de proximité et notamment une boulangerie. En général sur le secteur, vous trouverez aussi une agence bancaire, immobilière et des professions libérales.

Que va devenir la voie ferrée ?

Effectivement, en ce qui concerne le devenir de la Petite Ceinture, il y avait eu l'idée d'un projet de Tramway mais la Mairie du 19^{ème} n'y était pas favorable car il s'agirait alors de faire circuler des convois à côté des logements et donc de nuisances pour les habitants. Cette position de la mairie d'arrondissement semble avoir été entendue puisque la Ville, en lien avec RFF propriétaire du site, réfléchissent plutôt désormais à des aménagements de mobilité douce : pour piétons, vélos. La concertation se poursuit et cela ne concerne pas seulement le 19^{ème}.

Intervention d'un membre du GA :

Des pistes cyclables feraient voir le 19^{ème} arrondissement d'une autre manière nord/sud et plus seulement est/ouest, relié au RER E à la Gare Saint Lazare. Pour la concertation liée à ce sujet, effectivement, l'orientation des débats est plutôt d'en faire des voies de mobilité douce.

Projet Philharmonie :

Autre grand projet qui concerne le 19^{ème} arrondissement, mais aussi tout Paris : l'installation de la Philharmonie de Paris pour une livraison prévue au début de l'année 2014. Ce projet comporte une salle de concert de deux mille quatre cents places, un pôle éducatif destiné à la sensibilisation de larges publics. L'Orchestre de Paris sera le résident principal mais il y aura aussi d'autres formes d'expression musicale, du jazz aux musiques du monde. Sur 20.000 m², la Philharmonie de Paris rassemble : salle de concert, foyers, espaces de répétitions, locaux administratifs et techniques, un pôle éducatif, des espaces d'exposition, un café, un restaurant et un parc de stationnement.

La construction du bâtiment a été conçue avec maîtrise des enjeux environnementaux, s'inscrivant dans une démarche de certification menée par des organismes de contrôle reconnus.

Un projet éducatif et culturel est aussi soutenu par la Philharmonie : sensibilisation musicale et activités ludiques tout public (jeunes, scolaires, adultes, familles), projets de résidence sur des territoires choisis (19^{ème} et 20^{ème} arrondissements, Ville de Pantin, département de Seine-Saint-Denis,...) avec des projets de résidence (en établissement scolaire, conservatoire, université, association, structure sociale,...). Un pôle pédagogique riche en activités et varié accueillera jour et weekend en moyenne 500 personnes.

Des activités seront aussi prévues pour un public petite enfance (éveil musical en crèches et haltes-garderies, pour les familles,...) ainsi que d'autres projets de pratique musicale et de création de spectacle avec des groupes d'élèves, collèges, lycées, conservatoires, structures sociales.

Le volet social du projet accueille aussi des ateliers de pratique musicale pour les publics empêchés (hôpital, prison, instituts médico-éducatifs, etc.) s'adaptant aux contraintes des structures d'accueil.

Question sur ce point d'information :

Quel dispositif sera mis en place concernant le stationnement ? Quand il y aura des concerts, n'y aura-t-il pas de gros problèmes de circulation, surtout s'il y a d'autres concerts au Zénith ou événements à la Villette ?

C'est un projet qui a été prévu pour les transports en commun, il n'y a effectivement pas la possibilité d'accueillir un flux de voitures. Et d'un autre point de vue, nous nous félicitons d'avoir un arrondissement qui accueille autant d'espaces dédiés à la culture, la musique, avec un volet pédagogique et social.

Par ailleurs, nous avons alerté les gestionnaires des principaux équipements culturels situés sur le secteur de la Porte de Pantin du caractère critique de la situation afin qu'ils se coordonnent pour ne pas

programmer leurs événements de grande affluence les mêmes soirs. Cette précaution de bon sens devrait permettre d'éviter les situations de blocage.

A moyen terme, dans le cadre de l'aménagement du parvis de la Philharmonie, il est prévu de retravailler partiellement l'entrée de l'avenue Jean-Jaurès.

Les Buttes-Chaumont :

Le chantier de réhabilitation des Buttes-Chaumont comprend deux parties : la rénovation du réseau hydraulique et la rénovation des allées et de l'arrosage automatique.

La rénovation du réseau hydraulique (janvier - août 2013) concerne des travaux de rénovation du réseau hydraulique qui ont débuté en janvier dernier et se poursuivent dans le respect des plannings présentés aux habitants lors de la réunion publique du 5 mars 2012. La passerelle a été fermée fin avril/début mai par mesure de sécurité.

Jusqu'en juillet/août, des emprises vont donc continuer à être installées ponctuellement le long des allées et la circulation des piétons sera maintenue dans les allées où la largeur le permet.

La rénovation des allées et de l'arrosage automatique (mai 2013 - février 2014) a débuté à la mi-mai et entraînera des perturbations plus importantes, elle a démarré par le haut du Parc, au niveau de l'avenue de la cascade et plusieurs tronçons seront cette fois intégralement fermés à la circulation des piétons.

L'objectif étant par ailleurs de ne pas pénaliser l'activité des concessionnaires (dans la partie basse du parc) très sollicités par les usagers durant l'été.

Durant toute la durée du chantier, panneaux d'information et exposition (pavillon Armand Carrel) permettront aux usagers de suivre les travaux et de s'informer sur l'histoire du parc.

La mairie du 19^{ème} arrondissement a mis en place un comité de pilotage autour de cette réflexion avec des ateliers ouverts à tous.

Le premier Comité de Pilotage de la concertation sur la rénovation des Buttes-Chaumont qui s'est tenu le 14 janvier dernier en Mairie d'arrondissement a ainsi choisi d'organiser ces temps d'échanges autour de quatre ateliers abordant les grands enjeux que soulève ce chantier : « biodiversité » (15 mai), « surveillance, entretien, sécurité » (22 mai), « mobilité, accessibilité, mobiliers » (29 mai), « ouverture du Parc sur le territoire et lien avec la Petite Ceinture » (12 juin).

Remarque d'un membre du Groupe d'Animation :

Effectivement, au-delà de la démarche de concertation, le fait qu'il y ait des spécialistes (paysagistes,...) présents était très intéressant. Par ailleurs, l'accès petite ceinture permettrait de débloquer et donner un accès direct au parc de la Villette.

- **Questions diverses**

L'espace dont vous parlez est en dessous des voies ferrées ? Appartient-il à Réseau Ferré de France (RFF) ? Que va devenir cet espace ? Il y a des tentes tout au long de la voie, a-t-on plus d'informations sur ce sujet ?

Oui, cet espace appartient à Réseau Ferré de France (RFF). Des structures sociales sont au courant du sujet des tentes sous les voies ferrées et interviennent dans la limite de leurs capacités. En général, en ce qui concerne cet espace, c'est justement toute la question du devenir de la petite ceinture qui inclut notamment ces problématiques.

Nous n'habitons pas très loin de la rue de l'Ourcq, exactement au 13-15 quai de Garonne. Ces derniers temps, nous nous plaignons de l'insécurité, de vols notamment. Nous nous demandons avec ces projets futurs, que va devenir la sécurité ? Nous voyons souvent la police circuler vers le MK2 mais pas dans notre quartier. Par ailleurs, toujours à cet endroit, nous avons des problèmes d'éclairages avec des arbres qui cachent la luminosité.

Pour les problèmes de sécurité, c'est un problème connu. Je me suis entretenu avec le Commissaire d'arrondissement pour la rue des Ardennes. Il y a eu depuis le début de l'année 112 arrestations. La mairie du 19^{ème} avec le commissariat sont très mobilisés et ce, notamment pour la période estivale. Leur prise en charge est complétée par des patrouilles de policiers en civil pour justement pouvoir interpeler les individus qui commettraient des vols.

Au sujet de la circulation de la Porte de Pantin, l'aménagement routier est mal conçu, il y a des problèmes de stockage de voitures sur les files. Mais au delà de cela, nous nous félicitons de l'installation du tramway.

Le secteur de la Porte de Pantin souffre en effet d'encombrements inhérents à la configuration particulière du carrefour. Comme vous l'avez noté, ces difficultés ont atteint un seuil critique avec l'arrivée en décembre dernier du tramway. Consciente des risques de nuisances, la Mairie du 19^{ème} avait anticipé en alertant les services de la Ville et de la Préfecture de Police dès l'automne 2012. Des études ont alors été engagées afin d'identifier les points de blocage et de définir les mesures nécessaires à la fluidification du trafic. Les observations faites sur place ont permis d'établir que la situation provient en partie des flux et de la giration des véhicules de grand gabarit.

Plusieurs mesures ont ainsi été engagées depuis le début de l'année. Une première opération a consisté à redéfinir le diagramme des feux : les temps de vert des voies accédant à la place de la porte de Pantin ont été réduits. Si l'effet est positif, il n'en reste pas moins insuffisant. Aussi, deux mesures physiques ont été prises : la neutralisation à partir d'avril d'une file de circulation dans le tunnel Chaumont-Pantin en vue de limiter l'apport de véhicules sur le carrefour, et à compter du début du mois de juin, la neutralisation d'un passage piétons peu utilisé sur une voie de bus, pour éviter les situations de blocages dues aux girations des bus.

La situation s'est améliorée mais la RATP, les services de la Ville et la Préfecture de Police restent très vigilants et poursuivent leurs réflexions pour améliorer durablement la situation.

Impliquée dans les réflexions menées pour résoudre ce problème, la RATP a quant à elle dévié ses lignes 151 et 75 sans que cela ne produise d'allongement préjudiciable des temps de parcours.

Nous restons très vigilants sur l'impact de chaque mesure et sur l'évolution globale d'une situation préjudiciable à tous. Nous partageons avec vous la conviction que l'arrivée du tramway dans notre arrondissement est un grand progrès pour l'amélioration de notre cadre de vie. C'est bien pourquoi nous consacrons la plus grande attention à résoudre la situation particulière sur la porte de Pantin.

Il y a un problème au niveau de terrasses de restaurant : rue Petit/Manin et à l'angle au niveau de la Place du général Cochet.

Nous avons noté ce problème et allons transmettre à la DU pour vérification de la régularité des terrasses.

Nous avons un problème à l'école Goubet, face à l'absence d'un professeur qui n'a pas été remplacé, nous avons souhaité vous faire part de l'inquiétude des parents face à ce problème.

Nous avons noté ce problème mais il sera difficile d'avoir un remplacement à ce stade de l'année. La mairie va néanmoins intervenir auprès de l'Académie.

Pour le problème des pétards qui a lieu depuis environ 15 jours, tous les soirs et jusqu'à très tard, que pouvons nous faire ?

Le plan d'action "anti-pétards" mis en place par le commissariat reposent sur les mesures suivantes :

- La notification aux commerçants d'un courrier de rappel à la loi et de l'arrêté préfectoral d'interdiction qui vient d'être pris pour la fête de la musique.
- La sensibilisation des chefs d'établissements scolaires invités à faire un rappel à la loi à leurs élèves (la mission prévention et communication du commissariat leur a fait passer une synthèse des textes applicables et des peines encourues).

- Par ailleurs, les sanctions encourues sont lourdes : amende jusqu'à 15000 euros et poursuites judiciaires.

La Mairie a également souhaité alerter sur les dangers liés à l'utilisation des pétards et sur les peines encourues en réalisant une affiche de prévention qui a été diffusée chez les commerçants, bailleurs, équipements municipaux et associations de l'arrondissement.

Je suis le curé de la paroisse à côté du commissariat où il y a des jeunes qui procèdent à des tirs forts de ballons durs sur la petite place et où on est obligé de récupérer les ballons sur la terrasse de l'église.

Il n'y a pas de législation pour des jeux de ballons, il faut voir de quels jeunes il s'agit et éventuellement faire intervenir des équipes d'éducateurs sur le secteur. Je ne pense pas qu'on interdise le jeu de ballons mais nous pouvons leur proposer des équipements pour des jeux de ballons.

- **Présentation du Stade Ladoumègue**

Intervenants :

Jean VUILLERMOZ, Conseiller délégué auprès du Maire du 19e et adjoint au Maire de Paris chargé du sport

Anneli DUCHATEL- Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)

Estelle MALAQUIN- Direction du Patrimoine et de l'Architecture (DPA)

En 2013 un nouveau stade plus moderne et plus accessible verra le jour, avec de nouveaux équipements sportifs. La future entrée principale du stade se situera du côté de la route des Petits Ponts, en face de la station de tramway Delphine Seyrig. Un large escalier et un ascenseur permettront également un accès direct aux activités de plein air.

L'ensemble du site sera agrémenté d'espaces verts créant une ambiance propice à la pratique du sport.

Le nouveau stade Ladoumègue pourra accueillir des sportifs de tout âge et de tout niveau. Des nouvelles disciplines seront proposées comme le rugby, l'escalade ou le squash.

Un nouveau terrain de handball/football sera créé sur la partie sud-est, à l'angle de la place de la Porte de Pantin et de la route des Petits Ponts. Ce nouvel espace sera destiné aux scolaires, mais également accessible au public. Un panneau de basket sera installé à proximité.

Ces nouveaux équipements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les équipements existants avant les travaux, situés sur la partie sud du stade, seront quant à eux conservés : piste d'athlétisme, terrain d'honneur, tribunes, halle d'athlétisme « La Pagode » et boulodrome.

Equipements extérieurs :

- Un terrain de football homologué en gazon synthétique
- Un terrain de football et de rugby dédié aux entraînements
- Un espace sportif polyvalent : terrain de handball, deux terrains de basket-ball, trois terrains de volley-ball
- Deux courts de tennis extérieurs en gazon synthétique
- Six terrains de tennis couverts

Equipements intérieurs :

- Une salle d'escalade avec un mur haut de 12m sur un linéaire grimpable d'environ 36m
- Une salle multisports avec une tribune de 100 places : un terrain de handball, un terrain de basket-ball, un terrain de volley-ball, sept terrains de badminton
- Un espace de remise en forme : une salle de danse et de gymnastique de 150 m², une salle de musculation de 150 m², quatre terrains de squash, un espace détente

Face à l'ampleur du projet, il y a du retard dans la livraison mais la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et Direction du Patrimoine et Architecture (DPA), s'excusant de ce retard, souhaitent faire tout leur possible pour ouvrir une partie de l'espace pour la rentrée pour pouvoir répondre aux demandes et besoins des scolaires.

Questions sur ce point d'information :

Est-ce que tout le monde pourra aller et profiter de cet espace ?

Oui bien sûr. En plus du créneau des associations et des scolaires qui attendent cet espace avec impatience.

Y aura-t-il des jeux de société ?

Non il s'agit d'un espace sportif.

Pouvez-vous nous donner des précisions sur le mur d'escalade ?

Le mur d'escale est de 12m de haut avec 6m pour l'apprentissage.

Nicolas NORDMAN : Merci beaucoup à tous pour votre participation !

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

